N° 155 — 13e Année | CINQ CENTIMES LE NUMERO | (16 Prairial, An 109) Mardi 4 Juin 1901

REDACTION
ROUBAIX, 69, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 52

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 75
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. »

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 30.

Téléphone

Chronique de la Semaine

On a depuis longtemps inventé des courses de chevaux pour « améliorer la race chevaline. » C'était là le prétexte dissimulant le véritable résultat atteint qui est d'améliorer surtout et d'abord la bacoche de bookmakers marrons ; tant il est vrai que l'homme, ne pouvant s'empêcher de commettre des sottises, excelle à leur trouver de superbes excuses.

Puis, ce fut les courses de bicyclettes, courses de 36,72 et même 100 heures, sans doute pour améliorer la race humaine. On lance sur des pistes circulaires des cyclistes-tourneurs qui se mettent en marche, tête basse et cervelle vide, comme ces chevaux aveugles autour des puits-à-roues et qu'épuisent à concentrer toutes leurs facultés dans leurs rotules.

Maintenant on en est venu aux courses d'automobiles.

Mais ici au lieu de s'enfermer sur des pistes réservées où ces guillotines roulantes ne peuvent jamais mettre à mal que ceux qui s'abandonnent à leurs fantaisies, on a transporté le champ d'expériences sur les routes où désormais nul piéton ne devra s'aventurer avant d'avoir écrit son testament.

Sur ces monstres puants, soufflants, assourdissants montent des êtres bizarres et laids, dont la tête est plate et comme recouverte d'une casquette en cuir réunissant, la face affreuse avec des sortes de larges vitres bleuâtres là où nous avons des yeux ; dessous on dirait qu'il y a une façon de nez et parfois des moustaches ; ils sont recouverts d'une peau de bête à longs poils. Ils s'asseyent, à peu près comme les cochers de nos voitures, sur un siège disposé pour eux, et une fois là font entendre d'horribles cris discordants qui ressemblent beaucoup à la trompe des tramways à vapeur.

On dit que ce sont des hommes ! Non, ce sont des chauffards, avaleurs de kilomètres comme d'autres, dans les foires, sont avaleurs de rats vivants.

Ils partent enveloppés de poussière ; les voilà déjà loin, on ne les voit plus mais on peut les suivre au sillage qu'ils laissent derrière eux : oies et poules éventrées, chiens écrasés, voitures renversées, troupeaux débandés fuyant à travers champs, chevaux affolés et ruants, bassescours en révolution, paysans brandissant leurs fourches, campagnards évanouis d'avoir échappé à la mort et parfois quelques malheureux hommes râlants, punis pour avoir eu l'audace de traverser la route.

Cette course insensée se poursuit à travers sept, huit ou dix départements sous la protection des police, gendarmerie et autorités chargées de protéger... les automobiles contre l'envahissement des piétons.

Ne venons-nous pas d'assister à cette folie la semaine dernière avec la course Paris-Bordeaux.

Le vainqueur a parcouru les 585 kilomètres en 8 heures 44 minutes.

C'est à dire qu'en tenant compte des arrêts et des villes « neutralisées » il a marché beaucoup plus vite que les rapides d'Orléans ; la une allure moyenne de 95 à 100 kilomètres à l'heure.

Est-ce que pour permettre à telle ou telle maison de construction de se tailler une fructueuse réclame on va longtemps autoriser de pareilles folies.

Le prétexe fourni par les défenseurs de ces courses à la mort est qu'elles aident à la prospérité de l'industrie automobile. Il ne leur serait pas difficile d'atteindre ce même résultat sur des pistes réservées où ils auraient tout loisir de se casser les reins s'ils y trouvent de l'agrément et de s'offrir eux-mêmes en holocaustes à idolâtre prospérité.

* *

Le crime de Poitiers ennuye beaucoup la presse « bien pensante » Raison puissante pour que l'autre presse, celle qui pense mal, ait l'œil grand ouvert de ce côté.

On est déjà en train de truquer l'affaire; les témoignages « concordants » se préparent, les juges sont travaillés et comme dès maintenant on devine que l'un d'eux restera inflexible, la campagne est commencée pour le discréditer. Lire à ce sujet la *Croix du Nord* d'hier qui lui consacre un article suggestif.

Chaque détail de cette extraordinaire affaire donnerait matière à de longues réflexions mais ce qui domine tout c'est l'intérêt psychologique qui s'attache à ces deux étonnantes figures de Mme Monnier et de son fils.

Ce qui paraît d'abord incompréhensible c'est que durant vingt-cinq ans, ces deux personnages aient pu vivre comme tout le monde, dormir en paix la nuit, agir tranquilles dans la journée, vaquer à leurs affaires, s'occuper, s'intéresser à mille choses, voyager, donner des bals et des soirées, tout cela sans qu'un remords, un sursaut de conscience soit jamais venu les troubler.

Pour que le secret de ce forfait permanent, le souvenir de leur victime, soit toujours resté enfoui au fond d'eux-mêmes et n'ait pas une seule fois altéré le cours paisible de leur existence, il a fallu qu'il y ait eu une comme un échappement mystérieux, une fuite de conscience d'où s'en allait le repentir.

Et comme on connaît ses saints, n'est-ce pas, comme nous savons que l'Eglise n'avait pas de plus fidèles soutiens et les curés d'amis plus dévoués, nous devinons bien tout de suite où ils allaient se décharger du poids trop lourd de leurs remords.

La confession n'a pas été inventée pour les gens honnêtes et c'est là que nos deux criminels venaient, certainement, avec l'absolution, chercher les forces qui leur permettaient de persister dans leur crime.

Le confessional a dû entendre d'intéressantes conversations.

— Mon père, en fils soumis de l'Eglise j'ai ponctuellement fait les pénitences que vous m'aviez imposées. Mes 60 *Pater* ont été dit, ainsi que les 40 *Ave*, plus tous les mea-culpa. En outre, mon père, j'ai fidèlement fait à l'œuvre de Saint-Vincent de Paul et à Saint Antoine les dons que j'avais promis.

— Bien, mon fils. Il faudra maintenant songer à nos œuvres électorales. Jésus a besoin d'aide; il est pauvre et Barrabas est puissant et riche.

— J'y songerai, mon Père.

— Il me semble qu'un don de mille francs...

— Mon Père, ne pourriez-vous pas me passer cela à 500 francs?

— Impossible, mon fils. Le Seigneur ne saurait pour 500 francs détourner de vous sa colère. Pensez donc à l'étrangeté de votre situation. Il faut souffrir, mon fils, pour obtenir le paradis.

— Soit, mon père, je souffrirai.

— Allez en paix, mon fils et priez la Sainte Vierge qu'elle intercède auprès de Dieu pour qu'il envoie sa grâce à votre malheureuse sœur et fasse descendre sur elle son Esprit-Saint.

Et voilà comment M. Monnier se trouvant toujours en état de salut, pouvait, rendre le pain bénit et communier lui-même saintement.

Emile LAPORTE.

UN MARTYR POUR RIRE

— De grâce, Monsieur le Gendarme, arrêtez-moi !
— Voyons, M. de Lur Saluces, vous voulez donc me rendre ridicule ?

Pages Littéraires

Mon chien Salvator

PAR

Clovis HUGUES

Il y a une tendance, chez les poètes et autres balayeurs de la voie lactée, à célébrer les animaux qu'ils ont aimés, à les présenter un jour ou l'autre au public tout tintinnabulants de phrases, tout enjolivés d'épithètes choisies. La bête leur est douce, s'ils vie leur est quelquefois amère; ils trouvent, dans ses grands bons yeux, un apaisement à la quotidienne souffrance, un réconfort qui les prédispose à l'acceptation philosophique des futures tristesses; et comme leur vie, rarement close, s'épanouit dans l'immense va-et-vient des foules, c'est devant tous et pour tous, qu'ils disent ou chantent l'animal dévoué, le fidèle « frère inférieur. »

C'est à cela, et seulement à cela, que je pense devant la feuille blanche d'aujourd'hui. Ce qui rôde là, tout au bout de ma plume, c'est évidemment l'ombre de quelque chat, évadé d'un volume de Baudelaire, par les hauts rayons de la bibliothèque ; les oiseaux que j'entends gazouiller tout à côté, dans la veranda incendiée de soleil, sont certainement un peu les frères de tous ceux à qui l'éternelle Mme donna la becque ; les chiens de Cladel lèvent le nez, frétillent de la queue dans l'œuvre incubilée. Je les évoque, je les appelle et toute la «kyrielle» accourt, ensuitant, gambadant, se livrant à des joies. Mais je pense aussi et surtout à mon bon chien Salvator, que je ne reverrai plus de longtemps.

Ah ! ce Salvator ! Quand il nous fut amené là-haut, sur la Butte, c'était un paquet de soie et de laine, quelque chose de gras comme le poing et qui vagissait comme un bébé. Il était, ne en des heureuses extravagantes, dans un paysage d'usines, le long des routes poussiéreuses. Que serait-il advenu de lui ? Vagabond au poil rare, à l'échine maigre, il aurait assisté, dans la disette ou dans le jeûne, à l'ennuyeux écheveleement des fumées par-dessus les cheminées des fabriques. De loin en loin, aux jours où Titine fait la dinette avec Alphonse sur les gazons brûlés des fortifs, on en lui serait tombé entre les dents; et du diable s'il se fut jamais autrement aperçu qu'il existe une Société protectrice des animaux !

Ma Mireille l'élève pour aimé dire au biberon, le cajolant, le caressant, lui faisant toutes sortes d'exquises chienneries... (Dame ! on dit bien des chatteries !) Au bout de quelques mois, il était fort comme un Turc, dévastant le jardinet, creusant la terre, cabriolant par dessus tous les obstacles. On bouchait les trous ; on relevait les palissades : le lendemain, c'était à recommencer.

Et notez qu'il avait une manière à lui de me clore le bec ! Des fois, il m'arrivait de lui tenir ce langage :

— Allons, voyons, mon vieux, sois raisonnable. A quoi te sert-il de révolutionner le coin de verdure où tu pourrais couler des jours si heureusement paisibles, à l'ombre des cerisiers ?

Alors, il me regardait dans le blanc des yeux et, avec son air de ne rien me dire du tout :

— Est-ce que tu ne ferais pas mieux d'être plus sage toi-même ? Parions que vous avez encore déchaîné le boucan à la Chambre et que tu n'as pas été le dernier à y prendre part?

Mais sais-tu bien que, toi aussi, tu gagnerais à te démocrer un peu moins ? Ah ! mes pauvres palissades ! Est-ce que je te reproche, moi, celles par-dessus lesquelles tu t'élances à pieds joints, avec les camarades ?

Je ne répondais rien, et pour cause ; mais, au Palais-Bourbon, dans les couloirs, je me rattrapais, je contais à tout venant les frasques révolutionnaires de mon incorrigible Salvator.

Il y a peut-être un moyen de tout arranger, me dit, un jour, mon distingué collègue Dujardin-Beaumetz. L'envie de tout casser ne tourmenterait point votre Salvator, si vous étiez vous-même un peu moins turbulent. Tel maître, telles bêtes. Voulez-vous me le donner ? Vous appartenez au groupe socialiste, sans autre qualificatif ; j'appartiens à l'opinion radicale socialiste. D'où je conclus...

— D'où vous conclurez ?

— Que, s'il était à moi, il se conduirait avec plus de retenue.

— Pas possible ?

— C'est comme je vous le dis. Oh ! cela ne signifie point qu'il se tiendrait tout à fait tranquille. Nous sommes des démolisseurs, nous aussi, mais nous démolissons en y mettant des formes, et il y mettrait des formes, tout comme nous. C'est ainsi, par exemple, qu'il renverserait la moitié de la grille au lieu de la renverser tout entière. Encore ne la renverserait-il que légalement.

— Et constitutionnellement ?

— Parfaitement.

Qu'est-ce que vous auriez fait, devant trois adverbes aussi concluants ? Moi, j'ai d'abord hésité, puis j'ai donné Salvator à Dujardin-Beaumetz.

La séparation a été dure.

— Le moment est venu, Mariette. Passez à M. Salvator sa chaîne et sa muselière.

La bonne, un tantinet émue, s'équipe le cher tou-tou, coupable de dévastations qui le rendaient impossible à Paris, et même à Montmartre. Après quoi, bonsoir ! Nous voilà partis pour la gare d'Orléans ; mais que d'aventures ! J'ai vu le moment où le fougueux animal, point habituée à la chaîne et l'ayant déjà causée trois fois, allait démolir deux ou trois kiosques, avec les bonnes dames qui sont dedans.

C'est ainsi que de fil en aiguille, et la politique se mêlant à tout, même à la vie des bêtes, j'en suis arrivé à me séparer de mon chien Salvator. Mais une chose me console : c'est qu'il aura échangé pour la libre vie des champs le jardinet où il étouffait, et que son nouveau maître, le peintre-député Dujardin-Beaumetz, l'immortalisera peut-être dans quelque grand tableau militaire, tout frémissant du vol des drapeaux et des mitrailles.

Clovis HUGUES.

NOUVELLE A LA MAIN

Mme X..., qui est très grande, affecte de mépriser les femmes petites.

Elle raillait naguère la taille de Mme Z..., sa meilleure amie.

— Une naine ! Elle n'a pas trois pieds trois pouces.

A quoi Mme Z..., avertie, riposta :

— Un gendarme ! Elle n'a que deux pieds, mais ils en valent quatre !

Nos Dépêches

Par fil télégraphique et téléphonique

Informations politiques

LES ASSOCIATIONS

Débat prochain. — Discussion rapide — La loi sera votée avant les vacances.

Paris, 3 juin. — Vers le milieu de la semaine prochaine, le Sénat sera en mesure d'aborder la discussion publique du projet de loi sur les Associations dont la commission spéciale vient d'achever l'examen.

Cette discussion semble devoir être assez rapide. Une dizaine d'amendements sont déjà déposés comptant, dont les principaux ont pour auteurs MM. Béronger et de Lamarzelle, ensuite on admettant que ce chiffre double ou triple avant que le débat soit porté à la tribune et que d'autres amendements surgissent encore au cours de délibération, ce ne sera rien en comparaison des motions de tous genres, des dispositions additionnelles, des amendements et des sous-amendements dont le total, au Palais-Bourbon, dépasse de beaucoup la centaine.

On pense qu'une demi-douzaine de séances suffiront au Sénat pour épuiser la discussion, alors qu'elle en occupa 27 devant la Chambre. Quant au texte que votera la Haute-Assemblée il ne diffèrera guère de celui de la Chambre que sur l'article 18, relatif à la liquidation des biens des congrégations et se rapprochera sensiblement de la nouvelle rédaction présentée sur ce point par le Président du Conseil.

Quoi qu'il en soit, il est certain dès maintenant que la loi devra retourner au Palais-Bourbon. Ce retour s'effectuera probablement à la fin de Juin ou dans les premiers jours de Juillet et les deux assemblées auront une grande semaine pour se mettre d'accord. On peut donc être convaincu que la loi sera votée définitivement avant les vacances parlementaires.

T. H.

A LA COMMISSION

Le dépôt du rapport — Vote prochain de la loi

Paris, 3 juin. — M. Vallé, rapporteur de la commission sénatoriale des associations, déposera jeudi prochain son rapport sur le bureau du Sénat.

Ce rapport sera distribué, dès vendredi, aux membres du Sénat.

On pense que la discussion pourra commencer à la séance de mardi de la semaine prochaine, c'est à-dire le 11 juin prochain.

Le débat occupera huit ou dix séances ; il est donc désormais certain que la loi pourra être définitivement votée avant la clôture de la session ordinaire.

FAITS DIVERS

Le crime clérical de Poitiers

Indignation générale — L'instruction judiciaire — Confrontation des bourreaux et de la victime

Poitiers, 3 juin. — De tous les coins de la France arrivent au parquet de Poitiers des lettres d'indignation contre les tortionnaires de la rue de la Visitation, et dans lesquelles on demande pour eux un châtiment exemplaire.

Hier matin, le juge d'instruction a procédé à une nouvelle audition de Mme Marcel Monnier, la femme de l'ancien sous-préfet du 16 mai, et, dans l'après-midi, il a interrogé de nombreux témoins.

Le procureur de la République, qui semble bien disposé à faire tout son devoir, et le juge, qui désire également arriver à la prompte et complète manifestation de la vérité se sont ensuite rendus à la maison de la victime pour procéder à des constatations complémentaires. L'émotion est toujours grande dans la ville. Mlle Blanche Monnier reprend petit à petit ses esprits, mais elle est toujours très faible et elle a, plus que jamais, besoin de soins affectueux. Le vénérable abbé de Mondion ne quitte pas son chevet.

On ignore encore quand aura lieu la confrontation des bourreaux avec leur victime. C'est un acte d'instruction qui s'impose ; il sera, il n'en pas douter, effroyablement passionnant.

Le Crime de Corancez

Chartres, 2 juin. — Hier, à 2 heures, Brière a été extrait de sa prison et conduit dans le cabinet du juge d'instruction pour être interrogé. En l'absence de Me Bonnet, Me Gilis, avocat suppléant, assistait l'inculpé.

Sur une table du cabinet du juge se trouvait une caisse contenant des objets divers saisis au cours des recherches opérées à Corancez, à côté de la caisse, l'instrument principal du crime.

Brière a été interrogé sur la provenance des différents objets saisis, leur prix, et le fait de leur présence dans les endroits où ils ont été découverts.

Le mari et... l'autre

Un mari qui se venge — Gardin de la paix galant

Paris, 2 juin. — Le gardien de la paix Leroux, de planton, hier soir, vers six heures, au coin du boulevard Saint Germain et de la rue des Saints-Pères, a été assailli par un individu qui lui a tiré quatre coups de revolver et l'a blessé à l'épaule gauche.

Ce gardien a été transporté à l'hôpital de la Charité où la balle a été extraite.

L'auteur de l'attentat arrêté aussitôt est conduit au commissariat déclara se nommer Joseph Hubert, âgé de trente-et-un ans, garçon boulanger, demeurant 30, rue de Bœci.

— Depuis environ trois mois, dit-il, l'agent Lorcteuse entretenait avec sa femme des relations coupables.

J'ai résolu de le tuer. Je l'ai manqué, mais la prochaine fois, je ne le rater pas. »

Un enfant qui veut être de la noce

Paris, 3 juin. — Une noce bataquelet joyeusement hier dans un restaurant de la rue des Pyrénées ; soudain, un enfant de huit ans apparaît vivre vivant le [illegible] d'Orsanne. Mlle Lemoine